

## La conférence de Bruxelles fut un succès !



Le président appréciant la conférence en compagnie d'Alison North et Karel Velle.

Chaque organisation doit parfois faire face à des défis majeurs, pour continuer de se développer et éviter de devenir une relique fossilisée appartenant au passé. Pour l'ICA, la première conférence annuelle jamais organisée, qui a eu lieu à Bruxelles les 23 et 24 novembre 2013, a réellement été une étape décisive dans son histoire. Son échec, qui aurait pu être le résultat d'une faible participation et d'un programme de qualité inférieure, aurait remis en question la sagesse de la réforme, maintenant consacrée dans la nouvelle constitution et remplaçant la traditionnelle CITRA (principalement réservée aux archivistes nationaux et aux directeurs d'associations nationales) par une conférence annuelle d'un genre nouveau, ouverte à tous les membres de l'ICA.

Au début, les circonstances dans lesquelles la conférence a été organisée n'étaient d'aucune façon encourageantes. La sélection du lieu, Bruxelles, n'a finalement été validée qu'en décembre 2012, une fois plusieurs autres possibilités étudiées et rejetées. Cela laissait à nos hôtes belges, basés aux Archives nationales, et à la petite équipe du secrétariat moins d'un an pour organiser un

événement à partir de rien. Pour la première fois, un modèle essentiellement autofinancé devait être construit et une organisation professionnelle de conférence (PCO) devait être sélectionnée, de sorte que toutes les exigences pratiques pour l'élaboration de la conférence soient remplies. Même si le thème « Responsabilité, transparence et accès à l'information » avait déjà été choisi, le travail d'évaluation des propositions de présentations et leur organisation en sessions cohérentes n'avait pas encore commencé alors que débutait la nouvelle année 2013. En plus, dans le climat actuel de récession, il était loin d'être évident de savoir si les membres de l'ICA pourraient ou non profiter de cette nouvelle opportunité d'assister à la conférence annuelle. Tout au long de l'année nous avons eu la désagréable impression que l'ICA faisait une course contre la montre, pour s'assurer que la première conférence annuelle jamais organisée soit un crédit en faveur de l'organisation. Au final, tout s'est plus ou moins bien mis en place à temps, résultat d'un travail de longue haleine de mes collègues de l'équipe du secrétariat et du personnel des Archives nationales belges, habilement soutenus par le PCO et le (suite en page 2)



**David A. Leitch**  
Secrétaire général de l'ICA  
leitch@ica.org

## CONFÉRENCE ANNUELLE



- 3  La cérémonie d'ouverture de la première conférence de l'ICA
- 4 Discours d'ouverture : « Les archivistes doivent jouer leur rôle » 
- 6  Les participants partagent leur expérience de Bruxelles
- 12 Séance de clôture : tour d'horizon de la conférence 
- 13  Gérone 2014 : Archives et industries culturelles
- 14 Forum des archivistes nationaux 
- 16  Terminologie archivistique multilingue de l'ICA
- 18 À propos du Programme professionnel : des nouvelles de PCOM 

## Flash

Éditeur :  
Conseil international des Archives (ICA)

Directeur de publication :  
David A. Leitch

**Le Conseil international des Archives (ICA)** a pour mission de promouvoir les archives par le biais de la coopération internationale. En conservant la trace des activités humaines, les archives constituent le fondement des droits des individus et des États ; elles sont donc essentielles pour la démocratie et la bonne gouvernance. En promouvant le développement des archives, l'ICA travaille à la protection et à la valorisation de la mémoire de l'humanité.

*Flash* donne des informations sur les activités de l'ICA et met en valeur les dernières réalisations en matière d'archives. *Flash* vient compléter la réflexion plus approfondie, les comptes rendus et les débats publiés dans *Comma*. *Flash* paraît deux fois par an au profit des membres de l'ICA. La revue peut être reproduite ou traduite, en tout ou partie, sous réserve que soit mentionnée la source d'origine. Le sommaire du dernier *Flash* a été bouclé le 5 mars 2014.

Tous nos remerciements aux collègues dont Céline Fernandez, Laurie Jude, Jessica Pagazani et André Vanrie, et aux autres volontaires qui ont offert leur aide et compétence pour traduire des articles de ce numéro de *Flash*. La traduction n'est réalisée que par des volontaires. N'hésitez pas à nous aider, juste pour une heure tous les six mois !

**ICA**  
**60, rue des Francs-Bourgeois**  
**75003 Paris, France**  
**T : +33 14027 6306**  
**F : +33 14272 2065**  
**E : [ica@ica.org](mailto:ica@ica.org)**  
**I : [www.ica.org](http://www.ica.org)**

Graphisme : Raphaël Meyssan  
T : +33 6 20 49 12 15  
E : [raphael@meysan.net](mailto:raphael@meysan.net)  
I : [www.editorial-design.org](http://www.editorial-design.org)

Impression : Liverpool University Press,  
Royaume-Uni.

Crédits photos : Archives générales du  
Royaume de Belgique – Bart Boon, Nathalie  
Florent, Jordi S.

Carrera.  
ISSN : 1728-533X.  
Dépôt légal à parution.

## Conférence annuelle 2014

Gérone, Espagne, 13-15 octobre



La cathédrale, Gérone.

La deuxième conférence annuelle de l'ICA se tiendra à Gérone, en Espagne, du 13 au 15 octobre 2014. Les réunions stratégiques et de la gouvernance de l'ICA se tiendront le 11 octobre. Cet événement se déroulera conjointement avec la conférence européenne des archives et le séminaire « Image et recherche ». La conférence, dont le thème est « Archives et industries culturelles », portera sur les stratégies de collaboration entre les archives et le secteur des industries culturelles et créatives. La traduction

simultanée de toutes les présentations sera assurée en anglais, français, espagnol et catalan. Le programme complet sera publié au printemps, lors de l'ouverture des inscriptions.

Pour plus d'informations sur le lieu et le déroulement de la conférence, vous pouvez consulter le site Internet : [www.girona.cat/web/ica2014/fra/comunicacions.php](http://www.girona.cat/web/ica2014/fra/comunicacions.php) et suivre notre profil sur Twitter, @arxiu\_gi.

Vous pouvez d'ores et déjà noter ces dates dans votre agenda. Nous sommes impatients de vous accueillir à Gérone !

(suite de la page 1) personnel du centre des congrès du Square, qui était à la hauteur de sa réputation de lieu organisateur. Un programme professionnel varié et très riche a été mis en place, et a attiré bon nombre de nos membres. Sur les deux jours, plus de 500 participants de plus de 100 pays ont assisté à la conférence. Il était particulièrement plaisant de constater une importante participation des pays hors Europe. Le soutien financier des institutions belges et celui de l'ICA a permis d'accroître de manière significative la participation de collègues d'Afrique, d'Asie et des Caraïbes. Le secrétariat de l'ICA, travaillant en partenariat avec les Archives de France, a pu faciliter la venue de collègues d'Amérique latine, qui ont pu profiter de la traduction simultanée en espagnol durant les séances plénières et l'assemblée générale. Il était également fort plaisant de voir que quelques collègues du monde arabe aient pu venir. Le thème de la conférence a engendré beaucoup d'excellentes présentations et de débats animés. Il y a eu également de

nombreuses opportunités de réseautage informel, que beaucoup de participants ont jugé inestimables. Le Forum des archivistes nationaux a consolidé ses progrès réalisés depuis ses débuts en 2011, et est devenu un membre à part entière du corps de l'ICA. Même l'assemblée générale, une affaire habituellement plutôt terne et routinière, a bénéficié d'une affluence respectable et a eu ses quelques moments de drame inattendu.

Tous ceux qui ont assisté à la conférence n'ont pas le moindre doute quant à l'étape importante que cet événement a été dans l'évolution de l'ICA comme réseau mondial de choix pour les professionnels des archives et du records management. Nous proclamons fièrement notre succès collectif à Bruxelles et nous savourons notre triomphe. Nous devons néanmoins résister à la tentation de nous reposer sur nos lauriers, et commencer à préparer le prochain défi qui se profile à l'horizon – maintenir le niveau élevé fixé à Bruxelles pour la prochaine conférence annuelle de Gérone, qui aura lieu en octobre prochain.

# La cérémonie d'ouverture de la première conférence de l'ICA

La première conférence annuelle de l'ICA s'est ouverte le samedi 23 novembre au centre de congrès Le Square, à Bruxelles. Si la météo était plutôt morose, l'ambiance était chaleureuse à l'intérieur du Copper Hall où s'est déroulée la cérémonie d'ouverture.



Cérémonie d'ouverture.

**K**arel Velle, directeur des Archives générales du Royaume, a officiellement ouvert cette première conférence annuelle et introduit Philippe Courard, ministre d'État aux affaires sociales, aux familles et aux personnes handicapées et ministre d'État à la politique scientifique.

M. Courard a d'abord souhaité la bienvenue à l'assemblée au nom du roi. Il a ensuite fait remarquer à quel point les thèmes de cette conférence étaient bien choisis faisant références aux récentes affaires d'espionnage internationales. En tant que Ministre d'État à la politique scientifique ainsi qu'aux affaires sociales, aux familles et aux personnes handicapées, il était particulièrement sensible à ces questions d'atteinte à la vie privée, alors que le numérique en pleine expansion permet d'avoir accès à toujours plus d'informations.

Il a rappelé que les archivistes et les records managers devaient veiller à ce que l'information soit toujours bien gérée – et qu'une de leurs missions, en parallèle notamment avec les informaticiens, était de rassurer les citoyens quant au traitement transparent et responsable de ces informations.

Les nouvelles technologies devaient certes être abordées avec prudence, mais

elles permettaient à notre profession de grands développements – il a également reconnu le rôle des archivistes dans la création des archives du futur.

M. Courard a terminé en disant que suivant le modèle européen, l'État devait également jouer un rôle moteur en ce qui concernait la transparence, la diffusion et l'accès à l'information.

Karel Velle, directeur des Archives générales du Royaume a alors pris la parole. Il a rappelé que cela fait longtemps que la Belgique n'avait pas accueilli un tel événement, précisant également que peu de collègues pouvaient réellement se tenir informés des dernières avancées dans le domaine archivistique, le travail quotidien requérant toute leur attention. C'est pourquoi cette conférence annuelle à Bruxelles était d'une importance capitale. Beaucoup d'entre nous se demandent à quoi va ressembler le futur archivistique, convaincus que les services d'archives ont une part très importante à prendre dans le domaine de l'accessibilité.

La collaboration numérique peut permettre de mettre en commun des informations sans souci de frontières – nous devons en effet aujourd'hui réagir vite, dépendant de la demande des citoyens et des politiques actuelles.

Puis ce fut au tour de Martin Berendse,

président de l'ICA, de s'exprimer. Il revint sur le fait que la Belgique n'avait pas accueilli de tel événement depuis longtemps : 103 ans exactement ! En 1910 à Bruxelles avait eu lieu le tout premier congrès international des archivistes et bibliothécaires. Aujourd'hui étaient présents plus de 500 participants, venus de plus de 100 pays.

Cette première conférence annuelle était très importante car tous les membres de l'ICA étaient invités à participer – ainsi tout le monde a pu avoir une chance de rester informé sur ce qui se passait dans le secteur archivistique et de rencontrer des collègues du monde entier.

Pour Martin Berendse, les questions de préservation et d'accessibilité des documents ne devraient pas concerner uniquement le futur proche, mais voir plus loin dans l'avenir. Nous ne servons pas seulement les citoyens d'aujourd'hui mais également les futures générations – c'est un grand défi pour les archivistes, et c'est pourquoi cette conférence était si passionnante !



**Céline Fernandez**  
banetceline-travail  
@yahoo.fr



Karel Velle.



Philippe Courard.



Martin Berendse.

# Discours d'ouverture : les archivistes doivent jouer leur rôle



Alison North.

**Anne Thurston, la directrice de l'IRMT, a effectué la première intervention avec pour thème « L'archivage comme outil des objectifs de développement à l'échelle mondiale : sommes-nous prêts à jouer ce rôle ? »**

**A**ne Thurston a d'abord relevé à quel point les thèmes de la conférence ont été bien choisis dans le contexte historique actuel.

Les archives sont la base pour la réussite d'objectifs de développement à l'échelle mondiale. Les citoyens demandent plus d'ouverture, de démocratie et de responsabilité de la part de leurs gouvernements, désirant que les informations détenues par ces derniers soient accessibles à tous. La révolution de la transparence est en marche et nous savons également que la révolution de l'information et des nouvelles technologies va avoir des conséquences pour nous archivistes et records

managers. Notre profession va prendre beaucoup plus d'importance dans un monde de plus en plus numérique et transparent.

Mais malgré nos grands espoirs d'utiliser l'information de manière plus efficace, nous n'avons pas encore réellement pensé à la façon de gérer l'information pour que les citoyens ne doutent pas de sa fiabilité.

Il est important pour nous de réfléchir à notre rôle dans le développement à l'échelle mondiale. Le succès de nombreux objectifs à atteindre dépend de la manière dont les gouvernements gèrent leurs informations. Le manque de transparence joue un grand rôle dans l'incivilité du monde – et les citoyens ont un intérêt grandissant pour l'ouverture et la transparence.

L'*open data* est maintenant vue comme le cœur du gouvernement transparent, mais nous avons besoin des archives pour la responsabilité et la transparence. Et pour pouvoir tenir le gouvernement

responsable, nous avons besoin de savoir que les informations contenues dans ces archives sont précises, fiables, et protégées par tous les moyens possibles.

Si les archives et les documents sont perdus, mal organisés ou inaccessibles, la responsabilité est inenvisageable.

Nous devons protéger l'intégrité de l'information pour lui conférer assez d'autorité et protéger les droits des citoyens.

Anne Thurston a insisté encore sur l'importance de notre profession pour atteindre des objectifs gouvernementaux : nous sommes les gardiens des preuves nécessaires pour la transparence, la responsabilité et l'ouverture ; nous possédons la clef pour protéger les archives et les informations et les rendre disponibles pour soutenir les besoins mondiaux.

Mais notre profession n'est pas encore considérée comme un acteur principal dans ce domaine, il nous faut donc communiquer plus !

La parole a été ensuite donnée à Willem Debeuckelaere, président de la commission belge de la vie privée, pour son intervention « L'accès à l'information et la protection des données à caractère personnel ».

Willem Debeuckelaere a souligné à quel point les thèmes de la conférence ont été extrêmement bien choisis, surtout depuis les accusations de Snowden ! Il a expliqué ensuite l'importance de l'accès aux archives notamment dans le cadre de recherches scientifiques ; certaines recherches n'auraient en effet pas pris la même tournure si les scientifiques n'avaient pas eu accès aux archives. Néanmoins cela a été difficile en Belgique, beaucoup de services ne voulaient pas rendre leurs archives accessibles pour des raisons de protection des données personnelles.

Les relations sont difficiles entre la vie privée et les archives, il est essentiel d'établir un dialogue et une coopération entre les deux. Pour lui le droit à l'oubli est un monstre pour les archivistes, un véritable cauchemar – le droit à l'oubli ne devrait pas être étendu aux recherches historiques et scientifiques, il devrait y avoir une exception. La solution alternative à la destruction de documents étant bien sûr l'archivage professionnel, la protection des données personnelles est fondamentale mais en rien supérieure aux règles archivistiques.

Nous avons besoin de pouvoir en discuter, argumenter – les archivistes ont pour mission de collecter et rendre accessibles les données au public.

Les archives sont le trésor de la démocratie ! Willem Debeuckelaere a terminé son intervention en rappelant



Anne Thurston.

que les archives belges sont ouvertes à la coopération.

Pour finir cette séance d'ouverture décidément enthousiasmante, Alison North, Directrice d'ARMA International, est intervenue avec la présentation « Au-delà de nos propres frontières – Qui est responsable et pourquoi est-ce important ? »

Alison North a précisé que le rôle d'un conférencier est de laisser pour son auditoire des pistes de réflexion et de discussion, ce qu'elle allait tenter de réaliser. Elle a ajouté ensuite avec humour qu'il lui importait peu que ses données personnelles soient conservées trop longtemps !

Elle a rappelé les principes inhérents aux archivistes : intégrité, protection, conformité, disponibilité, conservation, règlement et responsabilité.

Pour elle, responsabilité signifie que chacun est responsable de ses actes et décisions. Chacun est responsable de l'information, de la délivrance d'une information fiable, complète et accessible – et quand personne ne croit en être responsable, l'issue peut être fatale !

Alison North a expliqué alors le rôle de records manager qu'elle a joué lors d'une affaire de rupture de canalisation de gaz en Californie qui a engendré plusieurs décès.

Tout comme Anne Thurston et Willem Debeuckelaere, Alison North a insisté également sur le fait que les archivistes et records managers ne sont pas assez reconnus et qu'il faut unir nos forces pour nous faire entendre et donner de la valeur à notre profession. Nous devons informer les gens et travailler en collaboration avec d'autres professions !

Après quelques questions posées par les participants aux intervenants, Jean-Philippe Legois, président de l'Association des Archivistes français, a rappelé que les archivistes doivent prendre leur place dans les débats pour les droits des citoyens et se battre, tandis qu'Alison North a enjoint la communauté archivistique à s'impliquer toujours plus pour se faire connaître !

C'est sur cet esprit fort motivant que les archivistes se sont dirigés vers un déjeuner bien mérité.



Willem Debeuckelaere.



**Céline Fernandez**  
banetceline-travail  
@yahoo.fr

# Les participants partagent leur expérience de Bruxelles

L'ICA a accordé des bourses à un certain nombre de membres pour leur permettre d'être présents à la conférence de Bruxelles. En échange, nous avons demandé à certains d'entre-eux d'écrire un article expliquant ce qu'ils en ont retiré et quels ont été les bénéfices sur leur vie professionnelle. Nous publions une sélection de ces articles ci-dessous. Veuillez noter que les opinions qui y sont exprimées sont personnelles et ne reflètent pas nécessairement les opinions du président et des officiers de l'ICA.

## Existe-t-il une justice transitionnelle sans archives ?

**J**e voulais assister à la Conférence annuelle de l'ICA 2013 – qui avait pour thème « responsabilité, transparence et accès à l'information » – pour plusieurs raisons.

Tout d'abord, le sujet de la conférence est une question d'actualité dans mon pays, la Tunisie, actuellement en période transitoire après la chute d'une dictature qui, comme tout régime de ce genre, avait pour habitude de dissimuler des informations.

En outre, dans mon administration, je suis responsable de la mise en place d'un programme de *records management* basé sur le libre accès à l'information.

Enfin, face aux évolutions de la transmission des informations dans une société mondiale où l'individu se transforme petit à petit en un citoyen universel, et face aux transitions démocratiques que vivent plusieurs pays, comme la Tunisie, une telle conférence peut être très bénéfique en particulier si elle aborde la question du rôle des archives dans les commissions de vérité.

Qu'ai-je donc appris de nouveau en matière d'archives et de justice transitionnelle ?

J'ai assisté aux deux parallèles du thème « Vérité et Réconciliation », et j'ai noté une certaine emphase sur l'importance de la gestion du passé. Il est entendu que le traitement du passé n'est pas une

thématique nouvelle ; que ce soit dans un passé lointain ou plus récent, nombreux sont les moments où l'humanité a été témoin de morcellements et de violences suite aux tentatives de rétablissement de paix et de justice.

C'est de ces expériences plus au moins positives qu'ont pu être tirés un certain nombre d'enseignements. C'était la principale interrogation de l'intervention intitulée « Pensionnats indiens, commission de vérité et réconciliation du Canada : responsabilité, transparence et accès à l'information », présentée par Claude Roberto. Quel est le rôle de l'archiviste ? C'est une question qui rappelle que l'activité de justice transitionnelle est un domaine sensible. Comment lutter contre l'impunité ?

Chaque nation a le droit de connaître la vérité sur les événements passés qui ont abouti à des violations des droits de l'homme, comme le droit à la liberté et à la sécurité personnelles. La connaissance de l'histoire de l'oppression dans un pays fait partie du patrimoine historique de ce pays, qui doit être protégé et préservé par des mesures justes et adéquates. Par conséquent, la mise en place d'une gestion responsable des archives des forces de sécurité constitue un élément essentiel en faveur de la transition démocratique. C'est ce qui a

été présenté par Elisabeth Baumgartner dans son intervention intitulée « Le rôle des archives de la commission de vérité dans le traitement du passé ». L'objectif recherché est de faire la différence entre vérité et savoir puisque les archives ne présentent pas une vérité mais seulement des données.

En l'absence d'un modèle standard de traitement du passé, un certain nombre de précédents a été établi grâce au travail effectué par les rapporteurs spéciaux et les experts des Nations Unies sur les questions d'impunité et de réparation ainsi que sur les bonnes pratiques relatives à la justice transitionnelle. Quatre domaines ont été identifiés dans la lutte contre l'impunité : le droit de savoir, le droit à la justice, le droit à la réparation et la garantie de non-répétition.

Pour conclure, certains auteurs ont dit « il n'y a pas d'administration sans archives », d'autres ont dit « il n'y a pas d'histoire sans archives » ; j'aurais de mon côté envie de dire « il n'y aura pas de justice transitionnelle sans archives ».



**Adel Maizi**

Tunisie

adelmaizi@yahoo.fr

# Archives et accès aux droits de l'homme



Claude Roberto.



Elisabeth Baumgartner.

J e savais que la première Conférence annuelle de l'ICA « Responsabilité, transparence et accès à l'information » m'offrirait l'opportunité de rencontrer des personnes du monde entier et partager des idées dans le domaine des archives. Je pensais que j'aurais un moyen unique de discuter des meilleures pratiques et d'obtenir des informations de première main concernant les nouvelles techniques et procédures, et je suis persuadée que le face à face sera toujours mieux que les services en ligne, aussi performants soient-ils. J'ai pourtant saisi l'opportunité de *tweeter* la conférence en espagnol pour que ceux qui la suivaient au-delà des frontières, surtout les non-anglophones, puissent comprendre les débats. Le fait que la conférence soit traduite simultanément en espagnol m'a néanmoins bien aidée : pour nous Latino-Américains, même si notre anglais ou notre français est bon, il est toujours difficile de suivre les discussions techniques complexes lors des conférences.

J'ai assisté à la session « Vérité et réconciliation » qui m'a réellement éclairée sur le travail que j'ai réalisé dans ce domaine, en sauvegardant et donnant accès aux archives des droits de l'homme. Cela m'a permis de rencontrer des archivistes d'autres pays qui ont subi des violations des droits de

l'homme. J'ai également assisté à deux autres sessions : « Zones de tension entre le droit à l'information et la protection des données » et « Rôle de l'archiviste et du *records manager* » qui m'ont donné de nombreuses idées. Je suis repartie d'autant plus convaincue que les archivistes ont un rôle important à jouer dans le futur au sein de nos pays.

Mais bien sûr, c'est souvent en dehors des sessions que l'on construit les réseaux et que le plus gros du travail est fait. J'ai fait des rencontres très utiles, j'espère que cela a été réciproque pour ceux que j'ai rencontrés et qu'ils ont pu en apprendre davantage sur ce que nous faisons au Chili. Au cours de ces conversations j'ai pu expliquer pourquoi je travaillais en faveur des archives des droits de l'homme et du Programme Mémoire du Monde de l'UNESCO, sur des questions toujours en suspens sur l'assurance d'une réelle justice pour ceux qui ont été maltraités, persécutés et assassinés pendant les années de dictatures. Je suis repartie avec au moins une invitation à visiter un autre pays et partager cette expérience. J'ai rencontré des directeurs d'archives nationales, d'Australie, de Nouvelle-Zélande et du Chili, et des personnes travaillant ou effectuant des recherches en Espagne, Corée, Belgique, aux Pays-Bas, au Burundi et en Ouganda. Toutes ces conversations ont été très

intéressantes et m'ont donné plein de nouvelles idées. J'ai également apprécié de rencontrer de jeunes archivistes de divers pays, particulièrement d'Afrique, racontant leurs vies professionnelles et la situation dans leur pays.

Les congrès en ligne sont certainement moins chers, et c'est important, mais rien ne remplace la rencontre d'une personne réelle pour savoir qui elle est quand il s'agit de reprendre contact, et la manière dont une conversation peut se transformer en une discussion de groupe au fur et à mesure que les gens le rejoignent, nous emportant dans des dimensions inaccessibles quand nous sommes seuls face à notre écran et internet. Toutefois participer, même en personne, n'est pas suffisant. Pour en retirer de réels bénéfices vous devez faire bouger les choses, prendre des initiatives, aller au-delà de l'évidence et ne pas hésiter à vous adresser aux gens que vous voulez rencontrer.

Cette conférence a été pour moi une opportunité pour aller de l'avant et je pense l'avoir bien saisie.



**Gloria Alberti**

Chili  
gloria.alberti  
@gmail.com

# Bruxelles 2013 : Point de vue du Ghana



Helen Afi Gadzekpo, Helen Walker.

J'ai toujours hâte d'assister à la conférence de l'ICA, car cela me donne l'opportunité de rencontrer mes collègues archivistes, d'apprendre les tendances actuelles lors des présentations, d'assister à des séances de formation dans le domaine de la gestion d'archives ou de documents si cela est possible, de réseauter, de prendre des nouvelles d'amis professionnels qui viennent surtout d'Afrique et d'Europe, de me faire de nouveaux amis et de quitter la conférence avec de nouvelles perspectives ou de nouveaux projets pour le futur. Cette année, la conférence a capté toutes les tendances actuelles de la profession : l'initiative d'un gouvernement transparent, la liberté de l'information, la bonne gouvernance, la responsabilité et la transparence.

Même si je savais que le financement serait problématique, j'avais bon espoir surtout après avoir reçu une invitation de Margaret Crockett, secrétaire générale adjointe aux Conférences et Congrès, qui me demandait si je serais intéressée par la présentation d'un rapport sur l'atelier sur la boîte à outils de PARBICA qui avait eu lieu au Ghana en 2012. C'est ainsi que j'ai su que je participerais sans aucun doute à la Conférence. Heureusement pour moi, j'ai vu l'annonce pour la bourse offerte par l'ICA sur le site Internet, j'ai postulé

en croisant les doigts et je l'ai obtenue. Les discours clés étaient présentés par le Dr Anne Thurston, ancienne mentor et amie du Ghana, Willem Debeuckelaere, président de la commission sur la vie privée de Belgique et Alison North, directrice d'ARMA International. Mme North m'a ouvert les yeux sur ce que j'aurais déjà dû réaliser, à savoir que la moindre activité dans un pays génère des documents et qu'ainsi les *records managers* doivent interagir avec d'autres professions. Je sais maintenant que les entreprises de service public, les promoteurs immobiliers, les entreprises d'hydrologie, les hôpitaux, etc. ne sont pas des institutions isolées et que leurs contributions ont un impact sur la société dans son ensemble, que les questions juridiques sont normalement traitées grâce aux archives, et que le développement et la responsabilité ne peuvent l'être que grâce à une bonne gestion des archives. Je ne sais pas si cela est juste mais apparemment la cartographie du génie génétique et de l'ADN a entièrement évolué de la recherche aux archives médicales et que la politique d'accès habituelle est dictée par le bien commun selon le président de la commission belge sur la vie privée.

Bien sûr j'ai rendu mon rapport sur la boîte à outils de PARBICA et mes amis africains m'ont posé des questions sur

cette boîte à outils. J'ai écouté le rapport d'Helen Walker sur les normes internationales « ICA-Req » pour la gestion des archives électroniques avec un sentiment de déjà vu puisque mon prochain projet est en rapport avec cette facette du *records management*. La liberté d'information et l'évaluation archivistique étaient des révélations pour les prises de décisions dans la profession. Le cas italien confirme l'argument selon lequel les sites Internet officiels ne peuvent pas remplacer les services de la liberté d'information.

WARBICA s'est réuni après de longues années et nous avons convenu de nous rencontrer à nouveau au cours du premier trimestre 2014. Le nouveau représentant du groupe africain, archiviste national du Mozambique, a commencé une base de données sur les membres africains et a promis un retour d'information.

Je remercie encore l'ICA pour son soutien financier, Margaret Crockett pour avoir pensé à moi et tous les autres collègues qui ont contribué au succès de cette première conférence annuelle.



**Helen Afi Gadzekpo**  
Ghana  
felicitasafi@yahoo.com

# Quelques difficultés dans la recherche sur les archives coloniales



Ellen Namhila, Mario Ramirez, T-Kay Sangwand, Joel Blanco-Rivera, Katherine Wisser, Trudy Peterson.

Le Conseil international des Archives (ICA) a organisé les 23 et 24 novembre 2013 à Bruxelles sa 1<sup>re</sup> conférence annuelle. Cette rencontre du monde des archives a été un grand rendez-vous de diversité culturelle, d'échanges riches et enrichissants. C'est effectivement cette diversité qui m'a le plus motivé à participer à la conférence, mais aussi la variété des approches et des traitements qui seraient réservés au sujet principal de cet événement.

Au-delà des séances, avec des débats très riches, auxquelles j'ai participé au cours des deux journées, ce rendez-vous a été pour moi l'occasion de rencontrer et de prendre contact avec plusieurs confrères et confrères venus des quatre coins du monde. Mon premier contact a été avec Bob Bobutaka Bateko de la République démocratique du Congo (RDC), qui m'a appris qu'il existait depuis plusieurs décennies, à l'Université de Kinshasa, un institut supérieur de formation en archivistique et en bibliothéconomie où il est lui-même enseignant. Au cours de mes échanges avec Bob Bobutaka, j'ai senti chez lui une réelle volonté de chercher pour son institut de formation des relations sous forme de convention ou de partenariat avec d'autres instituts africains (comme l'EBAD : École de bibliothécaires, archivistes et documentalistes) ou européens, spécialisés en sciences

de l'information et de la documentation. Une belle initiative à encourager, car de telles relations inter-écoles de formation permettraient une mutualisation des connaissances et un suivi plus partagé de la veille dans le domaine des disciplines des sciences de l'information et de la communication en général.

J'ai aussi eu un grand plaisir à faire la connaissance du nouveau président de l'Association des archivistes français, Jean-Philippe Legois qui m'a parlé de l'importance d'une meilleure connaissance entre associations nationales des professionnels des archives et qui pourrait aboutir à des échanges intéressants. Jean-Philippe Legois m'a également fait l'amitié de m'inviter à la journée d'étude sur « Archives et mémoires étudiantes » organisée le 13 décembre 2013 par la Cité des mémoires étudiantes en partenariat avec le Service interministériel des Archives de France (SIAF) et les Archives nationales.

Tous les sujets traités lors des séances de conférences ont été d'un intérêt certain, mais parmi ceux que j'ai suivis, celui relatif aux « Contenus des archives coloniales : problématique sous-documentée » animé par M<sup>me</sup> Ellen Ndeshi Namhila, directrice de la bibliothèque universitaire de Namibie, a plus particulièrement attiré mon attention. Pour rappel, la Namibie

fut d'abord une colonie allemande avant d'être colonisée par l'Afrique du Sud au temps de l'apartheid. Selon M<sup>me</sup> Namhila, après la décolonisation, une bonne partie des fonds d'archives les plus sensibles, souvent constitués de dossiers individuels, furent rapatriés par le pays colonisateur, en l'occurrence, l'Afrique du Sud. Elle soutient même que certains documents ont sûrement été dissimulés ou détruits. Ainsi, toutes les recherches concernant les archives de la période coloniale se font en Afrique du Sud où les fonds sont conservés. Cette situation contraste cependant avec les fonds d'archives des anciennes colonies de l'Afrique occidentale française (AOF) dont la quasi-totalité est restée, après la décolonisation, à Dakar aux Archives nationales du Sénégal, pays qui fut la capitale de ce groupe territorial de l'ancien empire français.

Enfin, cette première participation à cette rencontre a été pour moi d'intenses moments de découverte professionnelle, mais aussi d'apprentissage. J'en tire donc un bilan professionnel très positif.



**Mor Dieye**  
EBAD, Sénégal  
mordieye@hotmail.fr

# Liberté d'information : une étude de cas

En tant qu'archiviste de profession, mon rêve est devenu réalité quand j'ai rejoint Bruxelles le 22 novembre pour assister à la première conférence annuelle de l'ICA en tant que membre individuel. Je travaille aux Archives nationales d'Inde depuis 1977 et je n'ai jamais eu l'opportunité d'assister à aucune des réunions de l'ICA, car c'est habituellement la directrice qui y assiste. Les autres responsables ont rarement l'occasion de participer à de tels événements, quoique je sois très active au sein de la branche SWARBICA depuis 2008-2009 et ai pu assister à leurs différentes réunions. J'ai adhéré en tant que membre individuel de l'ICA pour être directement associée au corps international des archivistes et des experts en archivistique du monde entier. J'ai eu l'opportunité de partager des expériences indiennes avec d'autres participants de différents pays et de discuter sur la manière d'appliquer les meilleures pratiques en Inde.

Le thème de la conférence était très stimulant et m'a encouragée à réaliser une présentation basée sur les pratiques en Inde, l'une des plus grandes démocraties du monde. La conférence annuelle de l'ICA m'a offert une vaste scène pour présenter l'Inde comme l'un des pays en voie de développement qui ont fourni un soutien statutaire à la loi du droit de l'information de 2005. Ma présentation a été très bien reçue et a généré une grande discussion des délégués représentant les pays qui n'ont pas encore de Loi pour la liberté d'information (FOIA), comme l'Italie ou la Corée du Sud.

Je fais également partie de ceux qui doivent rapporter leurs impressions sur certaines séances pour le site Internet de l'ICA et pour *Flash*.

La séance la plus intéressante à laquelle j'ai assisté était relative à l'Accès à l'information, et particulièrement les présentations de Maria Guercio d'Italie, et de Sangmin Lee de Corée, qui comme l'Italie ne possède pas de FOIA.

En Corée le maire de Séoul a essayé d'améliorer la situation en fournissant un accès à l'information par la



Maria Guercio.

consultation des archives courantes et anciennes. Même pour les archives, il fallait faire une demande car en vertu de la FOIA elles ne sont pas accessibles en ligne. Les agents publics sont très réticents en ce qui concerne la divulgation de leurs documents. Le gouvernement de la ville de Séoul a également été rigoriste quand il a fallu divulguer les informations, pour des questions de *records management*. Mais ils ont aujourd'hui commencé à améliorer les processus de *records management*. Un accès plus libre aux informations de la ville est maintenant possible, avec un nouveau maire et un nouveau gouvernement transparent.

Le maire, M. Park Won-Soon, a annoncé récemment une initiative majeure en faveur de l'information. Séoul a ouvert un forum de partage de données qui diffuse en ligne des publications de réunions du gouvernement municipal depuis janvier 2012. Il existe un site internet différent pour les citoyens qui veulent remplir un formulaire de demande d'informations en ligne.

Par ce biais, Séoul a été capable d'accroître la participation des citoyens. La divulgation en temps réel d'informations de documents officiels agréés est en train de changer l'environnement de travail et les pratiques en termes

de records management. Il n'y a pas actuellement de service d'archives municipales, qui sera certainement mis en place en 2014. Mais il n'y a pas de législation pour soutenir ces initiatives. La Corée du Sud n'a pas de FOIA et malgré les mesures innovantes décrites ci-dessus les citoyens participent peu à la proposition de politiques et la communication est relativement faible. On se demande, avec le changement de maire, si les réformes commencées vont être poursuivies.

Ces dernières devraient se poursuivre et les Archives municipales devraient être créées en 2014 pour fournir un soutien archivistique à toutes les initiatives du gouvernement municipal actuel.

C'était vraiment une expérience révélatrice et nous attendons avec impatience plus de réunions internationales de l'ICA, envers lequel nous serons toujours reconnaissants et particulièrement envers le personnel du secrétariat qui a été très coopératif et encourageant. Longue vie à l'ICA.



**Dr Meena Gautam**  
Inde  
meenagtm  
@yahoo.co.in

# La Conférence annuelle de l'ICA 2013 : une expérience inoubliable

J'ai eu le privilège d'assister et de participer à la première conférence annuelle de l'ICA à Bruxelles, les 23 et 24 novembre 2013. Le thème choisi pour la conférence, « Responsabilité, transparence et accès à l'information », était très pertinent en raison des défis quotidiens auxquels font face les archivistes et les autres professionnels dans la gestion des documents à l'ère digitale. J'ai également été très heureuse d'avoir pu bénéficier d'une bourse de l'ICA me permettant ainsi de me rendre à Bruxelles pour assister à cet événement historique dans le monde des archives.

Les discours d'ouverture du premier jour étaient d'une grande qualité et constituaient une introduction adéquate aux autres manifestations. Les orateurs ont commencé par donner un aperçu des thèmes de la responsabilité et de la transparence dans la conservation des documents, mettant en évidence l'importance de notre rôle d'archivistes et de gardiens des documents. Les orateurs ont également fait allusion au fait que nous pouvons même sauver des vies et protéger la dignité humaine lorsque nous exécutons correctement ce rôle. Le programme sélectionné était intéressant, informatif et d'actualité, couvrant une série de sous-thèmes dont beaucoup étaient par nature justifiés à l'intérieur du thème principal.

Le débat auquel j'ai participé était préparé conjointement par M<sup>me</sup> Sharon Alexander-Gooding (UWI-La Barbade),



Sangmin Lee.

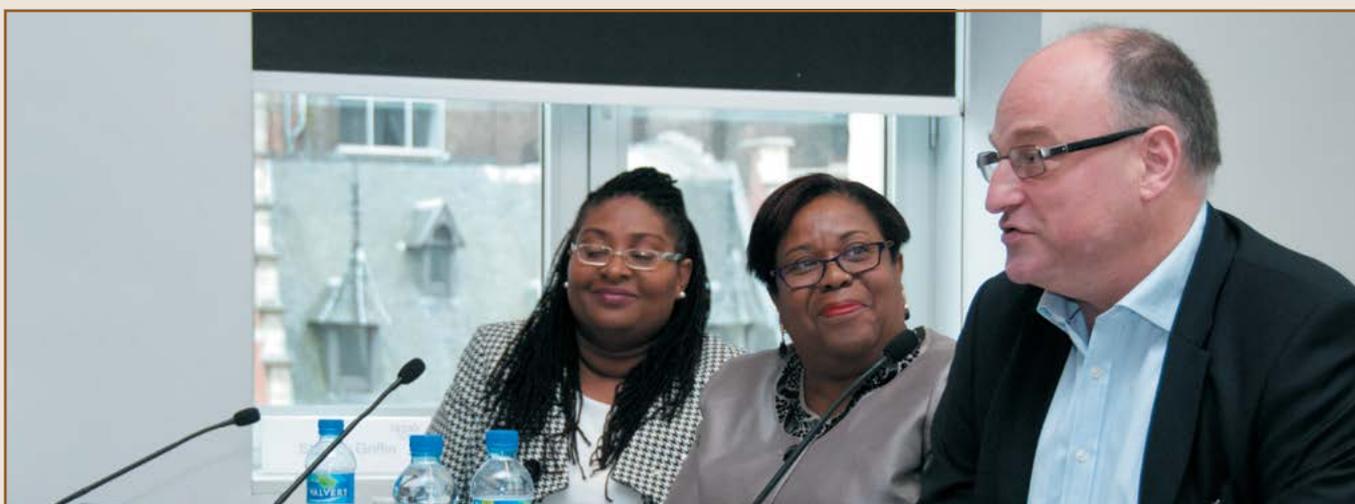
moi-même et le D<sup>r</sup> Stanley Griffin (UWI-Jamaïque). Les participants ont bien accueilli cette présentation et ont demandé à en avoir des copies comme document de référence.

La très belle ville de Bruxelles, choisie par l'ICA comme hôte de sa première conférence annuelle, était un « coup de maître ». Située au centre de l'Europe, elle est la capitale de l'Union européenne et donne un cachet officiel à toutes les réunions qui s'y tiennent. Le centre de congrès de Bruxelles, où nous nous sommes réunis, témoignait de la diversité de l'architecture moderne et offrait une

excellente installation pour la conférence. En conclusion, la première conférence annuelle de l'ICA 2013 peut être considérée comme un grand succès – preuve en est le nombre de participants, issus des quatre coins du Globe. Je souhaite sincèrement remercier l'ICA pour cette expérience inoubliable.



**Cherri-Ann Beckles**  
Université des  
Caraïbes, Barbades  
cherri-ann.beckles@  
cavehill.uwi.edu



Cherri-Ann Beckles, Sharon Alexander-Gooding et David Leitch.

# Séance de clôture : tour d'horizon de la conférence



Séance de clôture.

Les thèmes choisis pour la première conférence annuelle de l'ICA – « Responsabilité, transparence et accès à l'information » – n'auraient pas pu être plus à propos et pertinents. Qu'ils en soient conscients ou non, tous les secteurs du gouvernement et de la société se préoccupent aujourd'hui des questions de gestion des documents. Suite aux scandales de Wikileaks et aux révélations de Snowden, il semblerait que la méfiance envers les politiciens et les organismes publics n'ait jamais été aussi forte.

La conférence a abordé cette question, arguant de manière convaincante que les professionnels des archives et du records management sont les mieux placés pour jouer un rôle clef dans le processus de restauration de cette confiance, mais cela ne peut arriver que si nous possédons la confiance en nous nécessaire pour endosser ce rôle crucial. Durant deux jours, dans une combinaison de séances plénières et parallèles, les délégués ont réfléchi aux trois thèmes généraux et ont abordé les questions qui se posaient :

► **Un gouvernement transparent et des données ouvertes** et les questions relatives à l'accès à l'information, à la législation concernant la Liberté d'information et au débat autour de la protection de la vie

privée et des données personnelles. Nous avons appris que les données ouvertes pouvaient n'être qu'un écran de fumée ne suscitant pas la responsabilité et qu'elles ne se substituent pas à une vraie loi en faveur de la Liberté d'Information. Mais est-ce que les lois Fol sont toujours une bonne chose ? N'ont-elles pas muselé les archives plutôt qu'ouvert les informations au public ? Est-ce que le public les utilise, ou ne sont-elles qu'un outil pour les journalistes, avec le gouvernement restreignant l'accès aux documents qu'il ne veut pas voir disponibles ? Là où la Fol est en vigueur, un records management efficace est néanmoins vital.

► **Le rôle et les défis actuels consécutifs des records managers.** On nous a demandé si la profession avait réellement considérablement changé. Certains ont démontré de manière convaincante que malgré les changements rapides dans le domaine technologique, le rôle du records manager a toujours été plus ou moins le même ; donner un contexte aux documents, orienter les utilisateurs et organiser l'information. Mais aujourd'hui nous devons dans le même temps suivre les changements technologiques toujours plus rapides.

► **L'engagement des citoyens envers les archives et le gouvernement.** Notre profession se retrouve souvent au milieu de deux côtés opposés dans le débat de l'accès à l'information versus la protection de la vie privée. Nous devons donc

être nous-mêmes plus responsables sur les questions professionnelles comme l'évaluation, pour éviter d'être accusés de détruire ou falsifier des documents. Nous sommes des acteurs essentiels, mais nous ne sommes hélas pas forcément vus de cette manière : tel est le message important à retenir de cette conférence. Nous devons nous positionner et nous présenter en tant qu'archivistes, records managers, pionniers de l'information et même managers du changement. L'intitulé du poste n'est pas important, mais il est vital de sortir de notre zone de confort et d'atteindre les autres professions. Galina Dastkovsky a très bien résumé la situation (après nous avoir rappelé que les données doublaient tous les 12 à 18 mois) quand elle nous a fait remarquer que la gouvernance de l'information n'est pas un objectif final mais un voyage et nous, les professionnels de l'information, occupons le siège du conducteur. Et c'est sans aucun doute là où nous voulons être. Après cette excellente conférence, extrêmement stimulante, nous n'avons plus aucune excuse pour ne pas prendre position sur le devant de la scène, ou d'autres le feront à notre place.



**Margaret Turner**  
Conseiller pour les publications et les traductions de l'ICA  
turnermargaret@hotmail.com

# Gérone 2014 : Archives et industries culturelles



Les Maisons Onyar.



Les marches Sant Martí.

La ville de Gérone (Catalogne, Espagne) recevra du 13 au 15 octobre prochain la conférence annuelle « Archives et industries culturelles ». Cet événement est organisé par le Conseil international des Archives et les Archives municipales de Gérone, en collaboration avec diverses institutions locales, régionales et nationales.

La conférence a souhaité présenter des interventions du monde entier pour réfléchir et débattre autour des thèmes suivants :

► **Industries culturelles et créatives, et stratégies de collaboration avec les archives**  
Demandes et besoins.

► **Actions et initiatives**  
Archives en collaboration avec le secteur des industries culturelles et créatives.

► **Archives et portails internet**  
Stratégies qui ont guidé leur développement et proposé des projets pour le futur.

► **Accès à l'information**  
Limites et possibilités. Droits d'auteur et propriété intellectuelle sur Internet.

► **Référentiels numériques et préservation de l'authenticité dans le nuage (cloud)**

Élaboration, gestion et conservation des répertoires numériques volumineux.

► **Projets d'open data**  
Réutilisation et exploitation de données et d'archives.

► **Modèles de gestion pour la conservation et la préservation numériques**

Nouveau patrimoine documentaire, nouveaux utilisateurs et nouveaux services professionnels.

► **175<sup>e</sup> anniversaire de la photographie**  
1839-2014. Gestion, traitement et diffusion du patrimoine photographique et audiovisuel au XXI<sup>e</sup> siècle.

Le programme scientifique comprendra la participation de conférenciers internationalement reconnus venant du monde de la création et liés aux disciplines telles que la musique, la photographie, la gastronomie, l'audiovisuel, la littérature, etc.

En plus des événements de la conférence, les participants auront l'opportunité d'assister à des expositions et des activités organisées par divers services

d'archives et musées de la ville et de profiter d'un programme social conçu pour leur assurer un excellent séjour.

## La ville de Gérone

Gérone a été fondée par les Romains il y a vingt-et-un siècles et possède une vieille ville impressionnante avec des églises romanes, gothiques et baroques, ainsi qu'une magnifique cathédrale. La ville a également un quartier juif très bien préservé et une grande partie des rues et murs médiévaux et romains sont intacts. Nous avons sept musées différents et dix services d'archives conservant des documents du 9<sup>ème</sup> siècle à nos jours. Gérone est à une heure au nord de Barcelone, à une demi-heure des plages de la Costa Brava et à deux heures des Pyrénées. Elle est très bien desservie par les liaisons aérienne (aéroports de Gérone et Barcelone) et ferroviaire. Nous serons très heureux à vous accueillir à Gérone !



**Joan Boadas  
i Raset**

jboadas@ajgirona.cat

# Forum des archivistes nationaux

La Conférence annuelle de Bruxelles a été l'occasion d'une réunion importante du Forum des Archivistes nationaux, plus connu sous le nom de FAN. Il s'agissait de la première réunion du groupe sous les nouveaux statuts de l'ICA, basée sur le travail considérable accompli par Daniel J. Caron à la suite des conférences de Tolède et Brisbane. Elle a eu lieu à l'auditorium de la Bibliothèque royale de Belgique et plus de 80 archivistes nationaux représentant 60 pays, couvrant tous les continents (sauf l'Antarctique !) y ont participé.



Joel Tembe en discussion avec un collègue du FAN.

Après les mots de bienvenue de nos deux hôtes, M. Patrick Lefevre (directeur général de la Bibliothèque royale de Belgique) et M. Karel Velle (directeur général des Archives générales du Royaume de Belgique) la première question à l'ordre du jour était la formalisation de l'organisation et du fonctionnement du FAN.

Après un processus électoral conduit par le secrétariat par intérim du FAN entre septembre et octobre 2013, la réunion a ratifié la composition du bureau en la personne de M. Joel Tembe (directeur, Arquivo histórico de Moçambique) représentant les régions Afrique et Pays arabes et moi-même représentant les régions Asie et Océanie. J'ai été officiellement investi des fonctions de président et Joel a pris les fonctions de secrétaire du FAN.

Le rôle du FAN est défini à l'article 15 des statuts de l'ICA. Il « se réunit dans le cadre de la conférence annuelle de l'ICA et développe des réponses stratégiques de haut niveau sur les défis contemporains de la gestion des archives ». C'est, à juste titre, une description très ouverte et nous avons donc lors de la réunion inaugurale passé un certain temps à préciser le rôle et la fonction du groupe, pour s'assurer notamment de fonctionner pour le bénéfice des membres du FAN et d'apporter une valeur ajoutée à l'ensemble des membres de l'ICA.

Deux questions clés ont été posées : quelles formes doivent prendre les « réponses stratégiques » ; et quels étaient les « défis contemporains » les plus importants ?

Le forum est fermement convaincu que si le groupe doit jouer un rôle utile au sein de l'ICA, il doit produire des résultats tangibles – des produits ou des activités accessibles, des outils utiles pour développer d'importantes aptitudes, accroître l'importance de nos institutions et développer notre profession. Cette discussion a fait émerger plusieurs idées, dont :

- des modèles de législation ou politiques pertinents pour la gestion des archives ;
- des livres blancs sur des domaines technologiques ou politiques émergents ;
- des prises de position sur des questions archivistiques ;
- un plaidoyer auprès des gouvernements et des organismes internationaux ;
- influencer le secteur des TIC ; et
- des séminaires et des webinaires.

Le FAN a eu une discussion animée sur les défis contemporains auxquels nous sommes confrontés en tant que groupe. Sans surprise, avec autant de services d'Archives nationales représentés et à une époque de changements sans précédent dans le domaine de la gestion des archives et de l'information, nous avons rapidement établi une liste de questions urgentes. Pour n'en citer que quelques-unes :

- Une législation et des réformes juridiques nécessaires pour répondre à des évolutions telles que la gestion des archives numériques ; les droits d'auteur des documents d'archives ; le gouvernement transparent, la protection des données ;

- Fournir des services d'accès compétents, efficaces et équitables à l'information numérique ;
- Gérer l'authenticité des documents numériques ;
- Une bonne gouvernance et une gestion à long terme des courriels ;
- La coopération et la collaboration des archivistes nationaux, pour soutenir par exemple la transition vers la numérisation ;
- La rationalisation et l'harmonisation des normes et le développement de lignes directrices pour l'application et l'utilisation des normes ;
- Le classement et le déclassé des fonds d'archives et d'informations sensibles ;
- Un programme international d'échange de personnel ; et
- La mise en œuvre de lignes directrices et d'un programme de formation pour « Les Principes d'accès » de l'ICA.

Le FAN a consacré une partie du débat à la relation que nous entretenons avec l'ICA – comment nous nous situons dans le cadre général de la gouvernance et comment nous combinons nos forces particulières pour générer une valeur réelle pour tous les membres de l'ICA. Il a été convenu que le FAN devait prendre la responsabilité de déterminer pour lui-même les questions et le programme des activités à poursuivre, tout en faisant un rapport au comité exécutif de l'ICA pour s'assurer qu'il agit en accord total avec les valeurs de l'ICA. Sur ce point,



Normand Charbonneau, Jean-Wilfrid Bertrand, Hervé Lemoine et Hedi Jallab

il a aussi été clairement énoncé dans les statuts de l'ICA que le FAN devait obtenir l'approbation du comité exécutif avant l'utilisation des ressources de l'ICA pour tout programme ou activité. D'autres moyens de communication ont également été suggérés, dont un rapport régulier du FAN à l'assemblée générale et des présentations à l'occasion des conférences annuelles.

Le Forum a bénéficié de trois excellentes présentations – le président de l'ICA Martin Berendse a donné un aperçu stratégique des principales questions internationales relatives à la politique de

l'information – telles que la protection des données, le gouvernement transparent, les *open data* et l'accès à l'information – et du rôle central que les archivistes nationaux doivent jouer dans nos juridictions respectives afin de s'assurer que nos contributions soient reconnues. Le Dr John Bannon, président du Conseil consultatif des Archives nationales d'Australie et ancien Premier ministre de l'Australie du Sud, a fait une présentation sur le gouvernement transparent, en mettant l'accent sur la manière dont ce dernier est perçu par les dirigeants politiques et sur les questions dont les

Archives nationales devront se charger si elles veulent être considérées comme pertinentes et essentielles par les gouvernements. Jaime Antunes da Silva, directeur général des Archives nationales du Brésil, a partagé l'expérience du Brésil quant à l'introduction de lois d'accès aux données publiques et a décrit les solutions développées autour des questions hautement complexes de responsabilité du gouvernement, de la protection de la vie privée, de la sécurité nationale et du déclassé de documents sensibles. À l'issue de cette réunion, Jaime a gentiment accepté de rejoindre le bureau du FAN pour représenter la région Amérique latine et Caraïbes.

J'ai trouvé la réunion inaugurale du FAN stimulante, provocante, surprenante et réellement très utile. Et ce n'est que le début.

La réunion de Bruxelles a édifié quelques bases solides pour le FAN – certaines règles ont été établies, la gouvernance a été formalisée et les listes d'idées à concrétiser se sont accumulées. Il y a maintenant beaucoup de travail à faire du côté du FAN et j'ai hâte de rendre compte de progrès significatifs réalisés lors de notre prochaine rencontre à Gérone.



Dr John Bannon.



**David Fricker**  
Président du FAN  
David.Fricker  
@naa.gov.au

# Terminologie archivistique multilingue de l'ICA

**autenticitat** (Edit Term)

Add  Definition(s)

---

**Definitions:**  
*substantiu*

1. Confiabilitat d'un document d'arxiu com a tal; és a dir, la qualitat d'un document per a ser el que pretén i, per tant, no ha estat corromput o alterat.

*cit* [ InterPARES 3 Terminology Database. [http://www.interpares.org/ip3/ip3\\_terminology\\_db.cfm?team=10&status=dictionary](http://www.interpares.org/ip3/ip3_terminology_db.cfm?team=10&status=dictionary) ]

**Region:** n/a Link Definition | Edit

**Related:**  
Chinese: 忠实性(zh), 忠实性假设(zh),  
Croatian: autentičnost(hr), pretpostavka autentičnosti(hr),  
Dutch: authenticiteit(nl), veronderstelling van authenticiteit(nl),  
English: authenticity(en), presumption of authenticity(en),  
French: présomption d'authenticité(fr),  
German: Authentizität(de),  
Greek: αυθεντικότητα(el), Τεκμήριο γνησιότητας(el),  
Italian: autenticità(it), presunzione di autenticità(it),  
Japanese: 真正性(ja),  
Portuguese: autenticidade(pt), presunção de autenticidade(pt),  
Punjabi: ਆਥੈਨਟਿਸਿਟੀ(pa), ਮੁੱਢਲਮਸਨ ਆਦ ਆਥੈਨਟਿਸਿਟੀ(pa),

Capture d'écran de la TMA en catalan.

En 2010, la Section pour l'enseignement de l'archivistique et la formation des archivistes (ICA-SAE) de l'ICA a relevé le défi de créer une ressource sur la terminologie archivistique multilingue, interactive et accessible depuis le Web.

Initié par InterPARES et l'ICA, le projet a été dirigé par Luciana Duranti depuis l'université de Colombie-Britannique. L'équipe de recherche (composée de membres d'ICA-SAE) a choisi 300 termes archivistiques de base, qui ont ensuite identifié les termes correspondants en anglais. Le résultat de cette initiative fut 320 termes de base, en langue anglaise. Par la suite, une équipe composée d'étudiants en archivistique (niveau maîtrise ou doctorat) et de superviseurs professionnels et académiques a identifié les définitions pour les termes anglais et la manière dont elles sont utilisées dans différents pays anglophones, ainsi que les termes correspondants, si possible, dans quinze autres langues. En mars 2012, le projet fut complété et présenté à l'ICA afin qu'il puisse être publié et accessible (de façon interactive)

depuis le web. Depuis le 1<sup>er</sup> août 2013, il est désormais accessible comme un outil de référence pour les archivistes professionnels et les chercheurs sous le nom de Terminologie archivistique multilingue : <http://icarchives.webbler.co.uk/14282/ica-multilingual-archival-terminology/ica-multilingual-archival-terminology.html>

Les langues disponibles, pour l'instant, sont l'allemand, l'anglais, le catalan, le chinois, l'espagnol, le finnois, le français, le grec, l'italien, le japonais, le néerlandais, le polonais, le portugais, le punjabi, le russe et le suédois. Le croate sera bientôt ajouté. Dès qu'InterPARES aura ajouté les fonctionnalités interactives, la Terminologie archivistique multilingue offrira aux membres de l'ICA la possibilité d'ajouter des langues, des termes et des définitions.

## Le projet de la Terminologie archivistique multilingue d'ICA-SAE et InterPARES

À l'origine, la Terminologie archivistique multilingue d'ICA-SAE fut proposée afin d'appuyer un projet concurrent, les modules de formation de l'ICA, *La voie*

*des Archives Numériques : Questions sur la conservation numérique*, un projet aussi subventionné par l'ICA et InterPARES. En 2012, huit modules furent complétés et sont maintenant disponibles en ligne : [www.cisca.org](http://www.cisca.org).

Le projet sur la terminologie archivistique multilingue a démarré avec la sélection d'un ensemble de termes de base relevés dans les dictionnaires existants de l'ICA et les glossaires existants d'InterPARES, choisi par la directrice du projet, Luciana Duranti, et validé par ICA-SAE. La première tâche, l'identification des termes correspondants dans chaque langue/région a été effectuée par une équipe composée d'étudiants des cycles supérieurs (locuteurs natifs de la langue cible) de l'université de la Colombie-Britannique (School of Archival, Library and Information Studies), d'experts et de stagiaires de plusieurs archives nationales, et de chercheurs dans le domaine de l'archivistique au sein d'universités de premier plan dans chaque pays/région. Pour chacun de ces termes, il a ensuite fallu chercher des définitions dans les différentes langues en

consultant, le cas échéant, des sources faisant autorité en la matière et en tenant compte des pratiques courantes. Une première source d'importance fut le *Dictionnaire de terminologie archivistique* de l'ICA, coordonné et édité par Angelika Menne-Haritz ; celui-ci présentait des termes et des définitions dans les cinq langues officielles de l'ICA et de Nordiska Arkivterminologi (terminologie archivistique nordique), qui fut fondé sur le Dictionnaire ICA pour le danois, islandais, finlandais, norvégien et suédois. Les citations incluses dans la Terminologie archivistique multilingue permettent d'en connaître la source. Les définitions sont présentées dans leur ordre de saisie et non dans un ordre d'autorité. La position de chaque définition dans la liste ne représente aucune hiérarchie ou approbation tacite.

Les langues sélectionnées correspondent aux profils des volontaires que l'équipe a pu réunir au moment de la traduction et témoignent d'une grande volonté de collaboration et de participation internationales. À l'avenir, il est prévu que des langues supplémentaires soient ajoutées au fur et à mesure que les professionnels de l'archivage et de la gestion des documents à travers le monde commenceront à utiliser la Terminologie archivistique multilingue, la base de données étant dynamique et permettant de saisir de nouvelles langues à tout moment. Suite à l'activation de la fonctionnalité interactive, les membres de l'ICA seront capables d'ajouter des termes avec des définitions pertinentes aux langues existantes, ainsi que d'autres définitions aux termes déjà définis.

## Objectif

L'objectif de la Terminologie archivistique multilingue est de faciliter la communication et la compréhension des concepts liés aux archives à travers toute une série de langues, de cultures et de traditions en matière archivistique. La terminologie est une entité vivante. La création d'un dictionnaire définitif et officiel qui serait capable de soutenir ce but représente un énorme défi voué à l'échec, compte tenu de la rapidité de l'évolution que nous observons dans ce domaine ; même s'il était possible de s'entendre sur une définition officielle et définitive à un moment donné, celui-ci serait aussitôt obsolète dès sa publication. En outre, il serait anachronique

dans le monde en réseau d'aujourd'hui d'offrir un produit fixe, incapable d'être modifié sans être publié à nouveau.

Un deuxième objectif pour l'outil est donc de fournir une ressource dynamique qui pourra bénéficier des avantages offerts par les réseaux numériques et par la mise en commun des connaissances au sein de la communauté archivistique. Tout utilisateur dûment inscrit pourra y ajouter des termes, des définitions, des liens entre les définitions et des commentaires, en plus de nouvelles langues. InterPARES gèrera la base de données et des membres d'ICA-SAE, experts dans une langue, seront recrutés pour contrôler l'ajout de nouveaux termes. L'équipe de projet InterPARES et ICA-SAE s'occupe actuellement de la mise en œuvre de protocoles qui permettront cette collaboration. Étant donné que l'outil est basé sur l'usage courant, le nombre de termes inclus dans la Terminologie archivistique multilingue augmentera rapidement et reflétera en conséquence l'utilisation courante des termes par les chercheurs et les professionnels, satisfaisant ainsi le besoin de l'utilisateur pour une terminologie à jour. De plus, étant basé sur l'utilisation actuelle, l'outil révélera l'évolution des termes et des définitions et détectera les changements dans l'usage. Cette caractéristique encouragera la lecture d'anciens documents archivistiques, y compris des ouvrages fondamentaux qui utilisaient des termes archivistiques qui ont été remplacés.

## Méthodologie

Le travail des archives est né de plusieurs traditions et cultures et c'est d'abord pour cette raison qu'une simple traduction des termes archivistiques ne sera pas suffisante pour comprendre les projets qu'entreprennent nos collègues dans d'autres pays. La réalité que vivent nos collègues doit être interprétée selon leur expertise et ceci se manifeste par la façon dont ils utilisent la terminologie archivistique. Pour ce faire, il faut établir des liens entre la langue et la région d'origine de termes clés, ainsi qu'entre des définitions partageant des concepts communs, tel qu'utilisés dans chaque langue et chaque région.

L'objectif de la base de données est donc de représenter autant que possible les traditions archivistiques nationales et régionales à travers le choix et la définition des termes. Bien que l'outil de base

ait été établi à partir de 320 termes anglais représentant des concepts communs au niveau international, qui a ensuite été transposé dans plusieurs autres langues, la base de données est cependant résolument neutre, aucune langue et aucune tradition ne primant sur les autres. Les termes et les définitions y sont présentés tels qu'ils sont utilisés par les professionnels de l'archivage chez eux ou sur leur lieu de travail. Comme dans certaines des langues figurant dans la base il n'existe pas d'équivalent pour tous les concepts exprimés par les termes anglais ou pour les termes eux-mêmes, certains termes et définitions ont été traduits à partir d'une source officielle de langue anglaise (l'ICA et InterPARES étant les sources principales à référer, quand c'est possible).

Les membres du projet ICA-SAE et InterPARES tiennent à reconnaître et à remercier les membres de l'équipe globale ayant contribué à l'outil Terminologie archivistique multilingue jusqu'à présent. En particulier, on souhaite souligner le travail de Giorgio Mammarella, créateur du site web et de la base de données, dont le travail a permis la flexibilité et la fonctionnalité de cet outil. Toutes les personnes qui ont contribué à ce projet espèrent que plusieurs autres personnes y participeront aussi, contribuant ainsi à l'ajout de termes et de langues, et permettre que celui-ci devienne une ressource indispensable pour la communauté professionnelle présente et future.



**Luciana Duranti**  
Directrice du projet  
luciana.duranti  
@ubc.ca



**Karen Anderson**  
Équipe du projet  
ICA-SAE  
Karen.Anderson  
@miun.se



**Corinne Rogers**  
Coordonatrice du projet  
corinne.rogers  
@gmail.com

# À propos du Programme professionnel : des nouvelles de PCOM

Alors qu'il était sacré « ami de l'ICA » en août 2012, Lew Bellardo, vice-président sortant en charge du Programme, a été interrogé sur sa vision des plus grandes réalisations de l'ICA ces dernières années. Il a répondu qu'il s'agissait « du développement et l'adoption d'outils professionnels pouvant être adaptés pour une variété de langues et de contextes culturels différents ». Il est aujourd'hui temps d'amener l'activité de développement d'outils et de produits de l'ICA à un autre niveau, pour que ces outils ne soient plus juste une réponse aux besoins des utilisateurs mais anticipent ces besoins.



Réunion de PCOM à Bruxelles.

La commission du Programme (PCOM), qui a entamé un nouveau cycle en 2013 sous la direction d'Henri Zuber, dispose d'un vaste et ambitieux mandat sur toutes les activités professionnelles des sections, branches et groupes d'experts de l'ICA, englobant le travail de développement et de partenariat des programmes de la conférence annuelle et du congrès. Presque tout le travail de l'ICA relatif au soutien des membres et à la promotion des archives et du records management à l'extérieur relève de la compétence de PCOM. Ce dernier a d'immenses responsabilités mais possède également une place unique pour développer et mettre en place une stratégie réussie pour continuer de délivrer en plus grand nombre des produits de meilleure qualité et s'assurer que ces produits sont le résultat d'efforts combinés et intégrés qui maximisent la capacité et l'efficacité du réseau de l'ICA.

Les membres de PCOM se réunissent deux fois par an, mais correspondent beaucoup par email entretemps. La réunion la plus importante est au printemps, juste avant la réunion du comité exécutif, et c'est à ce moment-là

que l'on peut observer les plus grands développements et la créativité du programme professionnel, puisqu'il y a plus de temps pour débattre et discuter des questions en cours et des nouvelles directions à prendre. Au moment de la conférence annuelle le temps manque pour réellement discuter ; la réunion prend donc plutôt l'apparence d'une séance de bilan et de tour de table.

Pour PCOM, la conférence annuelle et le congrès sont toujours à l'ordre du jour. 2013 a vu la naissance de la première conférence annuelle de l'ICA, avec une sélection concurrentielle de présentations et la possibilité offerte à tous les membres d'y assister. Le titre était « Responsabilité, transparence et accès à l'Information » et Henri Zuber était le président du comité de Programme qui comprenait quatre membres de PCOM, qui ont eu un rôle très actif dans la révision et la sélection des présentations pour le programme final. Le nombre massif de réponses positives à l'appel à communications et la participation de plus de 500 personnes a prouvé que les sujets étaient bien choisis – et aussi que la commission de Programme doit peut-être consacrer

plus de ressources sur les questions de gouvernance de l'information et de *records management*.

Le cycle de conférences est permanent et PCOM l'a constamment en ligne de mire. Le vice-président au Programme et la secrétaire générale adjointe aux conférences ont commencé à travailler en 2012 avec Joan Boadas I Raset, qui accueillera la conférence annuelle de 2014 à Gérone. Cette conférence aura lieu du 11 au 15 octobre 2014 avec pour thème « Archives et industries culturelles ». Un comité de programme a été établi et l'appel à communications a été lancé.

En ce qui concerne l'avenir, au moment de la rédaction le lieu et le sujet de la conférence annuelle de 2015 n'ont pas encore été choisis, mais le moment venu PCOM sera très bien placé pour conseiller un thème qui sera à la fois approprié au pays et à la région hôtes mais également garant des objectifs et de la stratégie du programme professionnel de l'ICA. Le congrès de 2016 aura lieu à Séoul, en Corée du Sud, et PCOM supervisera au cours de cette année l'établissement du comité de Programme.

PCOM a créé de nouveaux groupes d'experts pour renforcer l'engagement et la participation au sein de l'ICA et pour établir une source d'information et une expertise respectées sur une palette de questions professionnelles. En plus des groupes existants travaillant sur la description archivistique, les archives audiovisuelles et les archives des droits de l'homme, des experts sur les archives numériques, les bâtiments d'archives et la réponse aux situations d'urgence commencent à travailler ensemble. 2014 verra la naissance de groupes d'experts sur des questions de records management, d'évaluation, de promotion et de législation. Chaque groupe d'experts sera lié à un membre PCOM.

PCOM a, depuis longtemps maintenant, financé des projets de membres de l'ICA qui ont démontré la valeur et l'adéquation de leur projet par rapport aux buts stratégiques de l'ICA, à l'ensemble des membres et aux propres buts de PCOM. Cette année plusieurs projets existants se sont concrétisés : nous avons vu par exemple le lancement de la formation et de la mise en place des outils d'ICA-Req ainsi que la distribution de l'e-book « La

boîte à outils des archivistes » lors de la conférence annuelle. L'appel à projets de 2013, basé sur des critères quelque peu révisés pour se concentrer sur des projets plus importants et stratégiques, a permis de financer trois projets et d'en approuver deux. Un financement a également été octroyé au projet MAST – une application mobile innovante qui procure des ressources pour soutenir le records management dans des environnements défavorisés.

PCOM joue également un rôle important dans le développement de partenariats productifs et viables pour l'ICA. Cette année a été témoin du renouveau d'un partenariat de longue date avec l'International Records Management Trust (IRMT). Le vice-président au Programme a conseillé le secrétaire général sur le développement de deux modules pilotes pour le projet « Ressources pédagogiques pour l'archivage numérique » qui a débuté sous l'égide de l'UNESCO. Ce projet a pour but de fournir aux professionnels des archives les compétences et les connaissances nécessaires pour pouvoir répondre efficacement aux questions de conservation de documents

numériques dans divers environnements générant des archives et de concevoir, établir et gérer des programmes d'archivage électronique pertinents et efficaces. Les deux modules pilotes (« Understanding Digital Records Preservation Initiatives » et « Managing Metadata for Protecting the Integrity of Digital Records ») ont été élaborés et les membres du groupe d'experts nouvellement constitué ont eu le temps de passer à l'action et de les étudier.

Basé sur un programme tricéphale (Préservation et Planification d'urgence, Gestion des archives électroniques et Bonne gouvernance), PCOM va de l'avant avec la création des groupes d'experts et la rationalisation des projets que l'ICA développe et pour lesquels il s'investit. 2014 sera l'année de la réalisation de ces nouveaux développements.



**Margaret Crockett**  
Secrétaire générale  
adjointe de l'ICA,  
Programme  
crockett@ica.org

## « Comma »



Le prochain volume de *Comma* (2012:1), un numéro spécial sur l'archivage dans l'administration publique en Afrique sub-saharienne,

devrait maintenant être arrivé sur le bureau des membres. Il rassemble ce qui s'est écrit récemment sur la gestion de l'archivage dans les administrations publiques en Afrique sub-saharienne, y compris sur l'administration pendant les périodes coloniales et postcoloniales, des analyses sur la capacité des Archives nationales à assurer leurs tâches d'archivage, l'examen de l'introduction de systèmes numériques dans le travail administratif et pour finir, des réflexions sur les questions plus largement liées à la bonne gouvernance, la transparence et la solidarité archivistique. Le volume a été réalisé en collaboration avec M. James Lowry, directeur adjoint de l'International Records Management Trust (IRMT) au Royaume-Uni.

En 2014, les membres recevront deux volumes contenant une sélection représentative des communications présentées au congrès de Brisbane. Pour l'avenir, le comité de rédaction

travaille sur un volume résultant d'un appel général aux articles via la liste de diffusion de l'ICA et le site internet. La sélection des articles pour ce volume a de nouveau constitué une tâche particulièrement ardue étant donné le nombre et la qualité des articles soumis. Le comité de rédaction a traité ce problème, ainsi que celui du volume de Brisbane, au cours d'une réunion qui s'est tenue à Bruxelles en novembre 2013, à l'invitation des Archives de l'État en Belgique. Enfin, nous rappelons à nos collègues que les articles *Comma* datant de 2004 à 2011 sont téléchargeables gratuitement, après identification via votre *login* de membre ICA.



**Margaret Procter**  
Rédactrice en chef  
de *Comma*  
m.procter  
@liverpool.ac.uk

# Le FIDA a besoin de vous



Comité des administrateurs du FIDA, Bruxelles.

**Le conseil d'administration du FIDA s'est réuni à Bruxelles le 22 novembre, avant l'ouverture de la conférence annuelle. Les points les plus importants de l'ordre du jour concernaient les 23 propositions de financement reçues lors de l'appel à projets lancé en 2013.**

Une fois de plus, l'appel a attiré un large éventail de propositions de développement émanant de régions du monde entier, y compris l'Afrique, l'Afrique du Sud, l'Europe centrale et de l'Est, le Pacifique, l'Asie du Sud-Est et le Moyen Orient, démontrant ainsi une demande importante et continue envers le FIDA. Les projets acceptés proviennent du Cambodge, du Cameroun, du Liban, du Mozambique et des îles du Pacifique ; des projets qui demandaient plus d'information et un examen particulier ont été discutés lors de la réunion virtuelle des membres du Conseil d'administration en mars 2014. Cependant, sans l'apport de nouveaux financements, il est improbable que d'autres projets reçoivent une aide cette année. Ainsi, le point essentiel à l'ordre du jour du Conseil d'administration du FIDA en novembre se rapportait à la collecte de fonds pour aider les archivistes ayant besoin de développer leurs compétences et leur capacité

d'archivage dans les pays les moins nantis en ressources. C'est évident : le FIDA a besoin de collecter des fonds à une plus grande échelle pour assurer son avenir : aujourd'hui, il dispose tout juste des fonds suffisants pour continuer à financer des projets pour un an au plus. S'il n'obtient pas de fonds supplémentaires, le FIDA devra cesser de fonctionner. Pour les pays à faibles revenus, ce manque de moyen serait très néfaste puisque le FIDA fournit une bouée de sauvetage en soutenant une gamme de projets de développement aux bénéficiaires à long terme. Le FIDA ne finance pas de projet entier, ni les tâches normales et quotidiennes d'une institution d'archives. Il octroie des financements initiaux pour aider les archives à se développer elles-mêmes et à attirer d'autres sources de financement et ainsi, conduire un investissement relativement réduit vers des résultats maximums. Ceux d'entre vous qui étaient présents à la conférence de Bruxelles se rappelleront des membres équipés de seaux lors de la collecte des donations après la séance du FIDA. Nous avons collecté environ 500 euros et nous remercions chaleureusement les membres qui ont contribué généreusement. Cependant, le FIDA recherche plus de 25 000 euros par an pour soutenir des projets et a donc besoin de couvrir au moins cette somme chaque année afin de continuer

son travail. Actuellement, les membres étudient les possibilités qui permettront de donner à la collecte de fonds du FIDA un caractère plus stable et permanent. Entre-temps, nous remercions à l'avance les membres qui voudront bien apporter leur aide, et en particulier ceux qui pourront le faire sur une base régulière. Pour ce faire, vous pouvez indiquer sur votre facture de cotisation à l'ICA que vous souhaitez faire un don au FIDA lors du renouvellement de votre adhésion ou en téléchargeant le formulaire de don de la page [www.ica.org/12243/donate-to-fida/donate-to-fida.html](http://www.ica.org/12243/donate-to-fida/donate-to-fida.html).

Les membres aimeraient également recevoir vos idées concernant la collecte de fonds relative au travail considérable que le FIDA entreprend. Dans le dernier numéro de Flash, le secrétaire général a écrit : « Le FIDA traite des projets de la vie réelle qui ont un impact positif immédiat sur le terrain. À bien des égards, le FIDA est la manifestation la plus importante de notre solidarité professionnelle. » Membres de l'ICA, aidez-nous comme vous le pouvez. Le FIDA a vraiment besoin de vous.



**Sarah Tyacke**  
Présidente du conseil  
d'administration  
du FIDA  
[styacke@gmail.com](mailto:styacke@gmail.com)